



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document d'accompagnement pédagogique de la campagne de sensibilisation au handicap

Premier et second degrés

« L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes,
elle se construit et se transforme tout au long de l'existence. »

Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, 1998

Présentation générale

Une campagne adressée au grand public

La campagne nationale de sensibilisation intitulée « *Handicap, Voyons les personnes avant le handicap* » a été annoncée par le Président de la République le 11 février 2020, lors de la Conférence Nationale du Handicap.

Cette campagne est déployée sur l'ensemble du territoire national du 18 octobre 2021 au 4 janvier 2022 et est jalonnée d'événements de sensibilisation aux situations de handicap : la semaine européenne pour l'Emploi du 15 au 21 novembre, le DuoDay le 18 novembre et la journée internationale le 3 décembre.

Cette campagne s'appuie sur deux types de supports

- 3 films réalisés par Yvan Attal mettant en scène des rencontres entre deux personnes dont l'une est en situation de handicap visible, sans que cette dernière ne soit évoquée.
- 10 portraits de personnes réalisés par la photographe Sylvie Lancrenon accompagnés d'un extrait de dialogue évoquant la personne représentée.

Voyons les personnes

Cette campagne a été réalisée avec des personnes en situation de handicap visible ou invisible qui ont prêté leur prénom, leur passion, leur hobby, leur métier, leur goût.

Aujourd'hui, 12 millions de personnes sont en situation de handicap, soit 1 français sur 5. Pourtant, selon le dernier baromètre CSA, et malgré une récente évolution dans les séries, les films, les programmes de télévision voire les couvertures de magazines, leur représentativité reste très marginale.

Les supports proposés visent à mettre en avant ce qui définit la personne, c'est-à-dire ce qu'elle est, ce qu'elle aime, ce qu'elle fait.

Liens avec les programmes

Le volet enseignement moral et civique opère une continuité des cycles 2 à 4. Le refus de toutes les formes de discrimination est enseigné conjointement aux valeurs et principes majeurs de la République française, constituant « un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République ».

L'articulation de l'enseignement moral et civique avec l'actualité de la vie civique est donc propice à un enseignement situé. La sensibilisation aux situations de handicap s'inscrit naturellement dans la lutte contre les discriminations, puisqu'elle en constitue un des 24 chefs listés dans l'article 225-1 la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016.

Dans la section consacrée au vivre ensemble, les programmes de l'école maternelle mentionnent combien que la scolarisation des enfants en situation de handicap participe au développement d'un regard positif de tous sur les différences. Les enjeux de socialisation sont prégnants à l'école maternelle qui a une expertise à partager sur la construction de l'identité : « Se construire comme personne singulière, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements ».

Ressources

- La loi https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165298/
- Le kit de communication https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2021-10/Voyons-les-personnes-avant-le-handicap-Dossier-information-octobre-2021_0.pdf
- La campagne <https://handicap.gouv.fr/voyons-les-personnes-avant-le-handicap>

Un levier pour promouvoir la lutte contre les discriminations comme un facteur de cohésion et de progrès social.

Les affiches et les films de la campagne reposent sur un implicite qui se joue entre le texte dit ou lu et l'image.

La composition des affiches est la même pour toutes. Elle fait écho à une société fictive représentée dans les films, une société dans laquelle les relations se construisent avec un regard exempt de préjugés, à partir de ce qui constitue les personnalités.

Les affiches présentent les portraits de 10 personnes en situation de handicap, visible ou non, dans des situations de la vie quotidienne. Ils sont assortis d'une bulle qui contient un extrait de dialogue entre deux personnes à propos de celle qui est portraitée. Le dialogue porte sur ce que la personne représentée sur l'affiche est, aime ou fait.

Ce sont ces implicites, contrebalancés par une composition et une mise en scène épurée, qui font de cette campagne un support résistant et par conséquent propice aux questionnements.

Pistes pédagogiques

Construire un regard sur autrui exempt de préjugé suppose d'avoir accès à ces implicites et d'être capable d'un retour sur sa parole de manière à la réguler. Il s'agit donc de pouvoir prendre en compte le point de vue d'autrui et de mobiliser des compétences de métacognition et d'inhibition.

L'accès à l'implicite, la capacité à prendre en compte le point de vue d'autrui ainsi que les compétences de métacognition et d'inhibition se construisent tout au long de la vie. Des activités, notamment de langue orale, contribuant à la construction de ces compétences peuvent être déclinées du cycle 1 au cycle 4.

Dès la fin du **cycle 1**, les affiches pourront être utilisées comme support de description d'image et le rapport texte/image interrogé en réinvestissant les compétences développées lors des lectures d'album, dans un objectif d'explicitation. Les compétences orales seront mobilisées pour « échanger et réfléchir avec les autres » dans « l'intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent » en accord avec les programmes du cycle 1.

Au **cycle 2**, les affiches pourront constituer un support d'investigation ou de réinvestissement des stratégies de lectures visant à identifier les implicites. Les échanges qui en découleront pourront prendre la forme de discussions réglées en lien avec l'enseignement moral et civique, avec une attention particulière portée à l'implication des élèves dans l'écoute et la compréhension des apports des pairs, la formulation de points de vue ou de proposition en réaction à ces apports.

Au **cycle 3**, l'attention à l'implicite est plus soutenue et les stratégies de lectures pourront être réinvesties sur ces supports. Il sera possible de davantage formaliser les débats en amont avec un travail de préparation des arguments, des formules, des exemples, du lexique à mobiliser et un travail de mise en forme en aval avec la rédaction d'un compte rendu.

Le travail d'élucidation de l'implicite se poursuit au **cycle 4**, que l'on pourra élargir à l'identification de la nature des visées, des références intertextuelles et au repérage et à la compréhension du contexte culturel. Les débats s'inscriront dans le développement du sens critique, de l'ouverture aux autres, du sens des responsabilités individuelles et collectives mettant en jeu les valeurs fondamentales de la République.

Cette campagne de sensibilisation peut également constituer un support d'éducation aux médias et amener les élèves à s'interroger sur le statut des affiches et des films, les situer par rapport à d'autres images de presse, comprendre leur genèse. Ce travail d'analyse pourra déboucher sur un travail de production d'affiches et de développement d'une campagne au sein de leur établissement, prolongeant et complétant les apprentissages par l'engagement et l'action.

Ressources complémentaires :

Les programmes des cycles 1 à 4 sont disponibles sur [Eduscol](#)

L'ouvrage *Stratégies pour lire au quotidien* aux éditions Canopé propose une construction progressive des stratégies de lecture tout au long du cycle. <https://www.reseau-canope.fr/notice/strategies-pour-lire-au-quotidien.html>

La brochure *Éducation aux médias et à l'information* parue récemment et téléchargeable en libre accès sur le site du CLEMI donne des pistes pour le premier et le second degré sur l'éducation aux médias. https://www.cleml.fr/fileadmin/user_upload/Publications/EMI2021/CLEMI_Brochure2021.pdf